



Profil de l'emploi en environnement au Canada

Septembre 2017

Canada

Financé par le Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement du Canada



ECO Canada

ECO Canada met au point des programmes qui aident les personnes concernées à se bâtir une carrière en environnement intéressante, fournissent aux employeurs des ressources pour trouver et garder les meilleurs praticiens en environnement, et informent le secteur éducatif et les pouvoirs publics des tendances de l'emploi pour assurer la prospérité continue du secteur environnemental canadien, qui ne cesse de croître.

Recherches sur le marché du travail

Les recherches sur le marché du travail d'ECO Canada portent sur les habiletés environnementales et les tendances de la main-d'œuvre actuelles au sein des professions de l'environnement, et fournissent en temps voulu des informations à jour et pertinentes qui peuvent être appliquées dans le milieu des politiques, des affaires et de l'enseignement. La série complète des rapports est disponible à eco.ca/recherche-enviro.

Remerciements

ECO Canada tient à exprimer sa reconnaissance à tous les organismes et toutes les personnes dont le temps et les efforts ont contribué à ce rapport.

Ces recherches ont été financées par le Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement du Canada, dont le soutien continu est très précieux.

Nous remercions Inshgtrix Research Inc. pour son importante contribution et pour avoir mené l'enquête de 2016 sur le *Profil de l'emploi en environnement au Canada*.

Nous remercions tout particulièrement les nombreuses personnes qui ont généreusement donné de leur temps pour parler avec l'équipe de recherche. Cette étude n'aurait pas été possible sans elles.

Table des matières

Glossaire	4
Constatations principales sur les professionnels de l'environnement en 2016	5
Introduction	6
À propos d'ECO Canada	6
Objectifs de la série d'enquêtes <i>Profil de l'emploi en environnement au Canada</i>	6
Résumé de la méthodologie employée pour l'enquête de 2016	8
Profil démographique des professionnels de l'environnement	9
Âge	9
Sexe, origine et statut d'immigrant récent	10
Études	12
Expérience professionnelle	13
Professionnels qui effectuent actuellement un travail de gestion	13
Tendances en matière d'embauche et de remplacement	14
Prévisions de croissance de la demande des employeurs	15
Sources d'embauche courantes	16
Professions faisant l'objet de difficultés d'embauche	17
Difficultés d'embauche prévues	18
Futurs départs à la retraite	19

Glossaire

EMPLOYÉ EN ENVIRONNEMENT : une personne qui consacre au moins une partie de son temps à des activités liées à l'industrie de l'environnement.

PROFESSIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT : une personne qui consacre au moins la moitié (50 %) de son temps à des activités liées à l'industrie de l'environnement.

NORMES PROFESSIONNELLES NATIONALES (NPN) : ensemble d'énoncés de compétence qui décrivent les habiletés et les connaissances nécessaires dans les différents domaines de pratique. Les NPN servent de points de référence aux professionnels de l'environnement pour évaluer leur niveau de rendement.

CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP) : système hiérarchique exhaustif utilisé par Statistique Canada dans le cadre de ses recherches sur le marché du travail pour décrire toutes les activités liées à l'emploi.

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) : système hiérarchique exhaustif utilisé par Statistique Canada dans le cadre de ses recherches sur le marché du travail pour décrire toutes les activités économiques.

SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENTAL : décrit un groupe de domaines de pratique bien précis au sein de l'industrie de l'environnement qui partagent des habiletés, des caractéristiques et des buts. Ces sous-secteurs sont eux-mêmes regroupés dans trois grands secteurs : protection de l'environnement, gestion des ressources et durabilité de l'environnement.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (SECTEUR A) : comprend la protection de la santé humaine et des écosystèmes par des mesures de prévention de la pollution, de réduction des déchets, d'assainissement, de réhabilitation et de remise en état de l'air, de l'eau et des terres. Les activités de protection de l'environnement ont pour vocation ultime d'évaluer, de conserver, de protéger et de restaurer la qualité de l'environnement.

GESTION DES RESSOURCES (SECTEUR B) : consiste en l'intégration de considérations environnementales et économiques aux principes d'intendance environnementale. La gestion des ressources naturelles englobe l'utilisation durable des poissons, de la faune, de la forêt et des autres ressources naturelles, la gestion environnementale des activités minières et énergétiques, les parcs et les aires de loisirs extérieures, ainsi que la planification des ressources stratégiques et de l'utilisation des terres. Les praticiens qui œuvrent dans ce secteur doivent répondre à des besoins biologiques et écologiques tels que la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, tout en tenant compte de besoins sociaux et économiques.

DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (SECTEUR C) : comprend l'acquisition, la diffusion et l'application de connaissances à l'appui des secteurs A (protection de l'environnement) et B (gestion des ressources). Les activités de ce secteur peuvent avoir trait à l'éducation et à la formation en environnement, à la recherche et au développement dans le domaine scientifique et industriel, ainsi qu'à la législation et à la réglementation. Les praticiens qui œuvrent dans ce secteur élaborent des ressources intellectuelles innovantes, créent des stratégies de communication efficaces et façonnent les politiques publiques de sorte à parvenir à un juste équilibre entre les besoins économiques et la durabilité de la biosphère.

ÉTABLISSEMENT : la plus petite unité de mesure d'une organisation dans le domaine de la recherche sur le marché du travail; représente un niveau d'entreprise dans lequel les données comptables peuvent servir à mesurer la production. Statistique Canada utilise le terme « établissement » pour décrire une entreprise standard dans le cadre de son système de classification.

Constatations principales sur les professionnels de l'environnement en 2016

Dans le cadre de ce rapport, un professionnel de l'environnement :

- Est un travailleur qui, dans l'exercice de ses fonctions, mène des activités se rapportant à l'un des domaines suivants :
 - ◇ Protection de l'environnement (p. ex. qualité de l'air, de l'eau et des terres, gestion des déchets, restauration et remise en état, hygiène et sécurité du milieu et des êtres humains, atténuation des changements climatiques et du carbone, et gestion de la protection de l'environnement)
 - ◇ Gestion des ressources (p. ex. pêches, faune, foresterie, agriculture durable, efficacité énergétique, énergies renouvelables ou de remplacement, parcs et réserves naturelles, et gestion des ressources naturelles)
 - ◇ Durabilité de l'environnement (p. ex. éducation, recherche et développement, politiques et législation, communication et sensibilisation du public, et développement durable)
 - ◇ Autres activités liées à l'environnement
- Consacre 50 % de son temps de travail ou plus à ces activités.

Où travaillent les professionnels de l'environnement?

Les cinq groupes d'industries qui comportent le plus grand nombre et la plus forte concentration de professionnels de l'environnement sont (1) l'agriculture, (2) la construction, (3) les services professionnels, scientifiques et techniques, (4) les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, et (5) les administrations publiques.

81 % des professionnels de l'environnement travaillent dans des établissements comptant 99 employés ou moins.

Les trois sous-secteurs ECO (c.-à-d. les domaines de pratique) qui comportent le plus de professionnels de l'environnement sont la gestion des déchets, la gestion des ressources naturelles et l'hygiène et la sécurité du milieu.

Les provinces qui comptent le plus grand nombre de professionnels de l'environnement sont l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Les concentrations sont fortes au sein de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique et en Alberta.

Qui sont les professionnels de l'environnement?

Ils sont plutôt jeunes. 62 % ont 44 ans ou moins.

25 % sont des femmes, 6 % sont des Autochtones et 3 % sont des immigrants récents.

60 % ont reçu une formation collégiale ou mieux.

65 % possèdent 4 ans d'expérience professionnelle ou plus, ce qui correspond à leur moyenne d'âge.

28 % effectuent principalement un travail de gestion.

Quelles sont les tendances d'embauche actuelles et les tendances d'emploi à prévoir?

34 % des employeurs s'attendaient à ce que la main-d'œuvre augmente au cours des 24 prochains mois et 64 %, à ce qu'elle demeure identique. Presque aucun d'entre eux ne s'attendait à ce qu'elle diminue. Les employeurs de petite et moyenne taille étaient bien plus susceptibles de s'attendre à une augmentation que les employeurs plus importants.

14 % ont éprouvé des difficultés à pourvoir certains emplois bien précis, dont la plupart étaient des postes de spécialistes tels que spécialiste de la foresterie, ingénieur en environnement, écologiste, spécialiste de l'aquaculture, spécialiste des changements climatiques, et d'autres.

46 % s'attendaient à d'éventuelles difficultés pour embaucher de nouveaux effectifs, sans égard au niveau d'expérience.

En 2016, on s'attendait à ce que 22 % de la main-d'œuvre parte à la retraite d'ici 10 ans.

Introduction

À propos d'ECO Canada

Depuis sa création il y a 25 ans, en 1992, ECO Canada s'est engagée à soutenir le secteur de l'environnement au Canada grâce à des recherches approfondies sur le marché du travail, un programme d'agrément professionnel, des ressources consacrées au perfectionnement professionnel et des formations.

Ayant certifié plus de 5 000 spécialistes de l'environnement (EP®) et spécialistes de l'environnement en formation (EPt), nous nous efforçons d'être le chef de file en matière d'agrément dans le domaine de l'environnement au Canada, ce que nous faisons en définissant les normes professionnelles et le code de déontologie de la main-d'œuvre environnementale. Nous nous sommes voués à l'excellence dans le but de soutenir une communauté dynamique de professionnels de l'environnement expérimentés.

Objectifs de la série d'enquêtes *Profil de l'emploi en environnement au Canada*

Le *Profil de l'emploi en environnement au Canada* est une étude nationale effectuée tous les trois à quatre ans. La présente édition de 2016 fait suite à celles de 1993, 1999, 2003, 2007, 2010 et 2013.

Chaque nouvelle édition prend la forme d'une enquête nationale sur les établissements commerciaux du Canada, dans le cadre de laquelle les entreprises réputées contribuer au secteur de l'emploi en environnement sont interrogées sur leur main-d'œuvre.

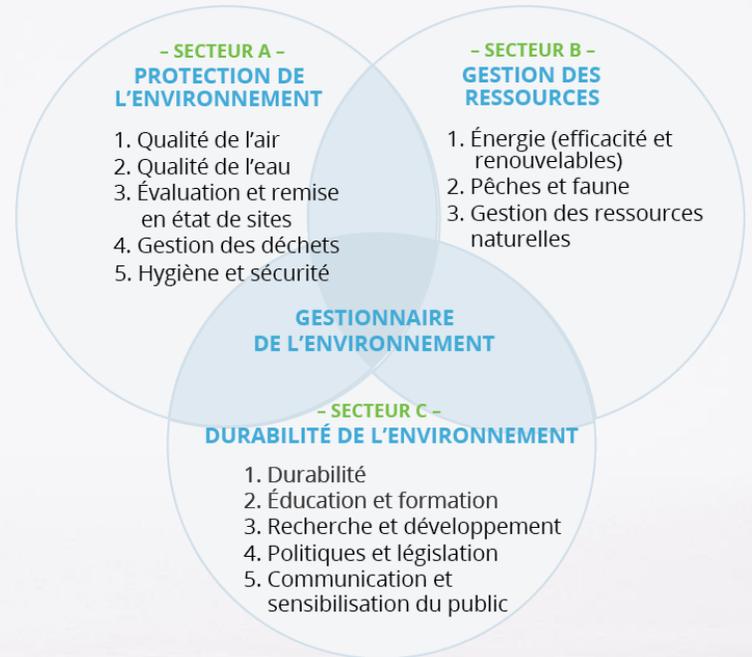
Les enquêtes ont toutes été conçues pour évaluer divers aspects essentiels de l'« emploi en environnement » au Canada. Toutefois, la définition de ce qui compose ce type d'emploi a évolué au fil des années, ce qui a eu des répercussions sur les questions et les résultats des enquêtes.

Lors des tout débuts d'ECO Canada, afin de permettre à l'organisme de commencer ses travaux, la définition du terme « emploi en environnement » était particulièrement liée aux industries qui fournissaient des biens et des services spécialisés dans le domaine de l'environnement. Cependant, des consultations vastes et approfondies avec l'industrie ont eu tôt fait d'aboutir à de nouvelles conceptions et définitions de l'emploi en environnement, toutes fondées sur l'idée d'impact sur l'environnement, peu importe les biens et les services fournis. Ces nouvelles conceptions reposaient sur la nécessité de protéger l'environnement, de gérer les ressources et d'assurer la durabilité de l'environnement.

Figure 1 : Modèle des secteurs et sous-secteurs d'ECO Canada (2016)

Le terme « environnement » est large. Pour simplifier, ECO Canada a mis au point un modèle de secteurs et de sous-secteurs afin de diviser l'emploi dans l'industrie de l'environnement en plusieurs domaines fonctionnels.

Depuis 2016, le modèle des secteurs et sous-secteurs d'ECO Canada se compose de trois secteurs principaux, soit Protéger (A), Gérer les ressources (B) et Assurer la durabilité (C), lesquels comptent en tout 13 sous-secteurs et s'entrecoupent afin de former l'espace du gestionnaire de l'environnement, qui les relie tous.



Résumé de la méthodologie employée pour l'enquête de 2016

Les enquêtes de la série Profil de l'emploi en environnement au Canada ont pour objectif principal de décrire la main-d'œuvre environnementale canadienne selon les conceptions et les définitions du moment en faisant ce qui suit :

- Estimer le nombre d'établissements qui œuvrent dans le domaine de l'environnement (c.-à-d. les unités commerciales qui emploient des effectifs en environnement);
- Établir la composition démographique et d'autres caractéristiques utiles des travailleurs environnementaux canadiens;
- Prévoir les futures tendances de croissance.

L'édition 2016 de l'enquête se fonde sur un sondage téléphonique national mené auprès des entreprises ayant réalisé le plus grand nombre d'entrevues entre novembre 2015 et mars 2016. C'est un responsable bien informé qui fournissait des renseignements sur les effectifs éventuels s'occupant du volet environnemental de l'entreprise.

Cette édition portait principalement sur les professionnels de l'environnement, soit les personnes consacrant au moins la moitié de leur temps de travail à protéger, gérer ou assurer la durabilité de l'environnement canadien ou à effectuer d'autres activités liées à l'environnement.

Profil démographique des professionnels de l'environnement

Cette section présente le profil démographique des professionnels de l'environnement.

Dans le cadre de ce rapport, un professionnel de l'environnement :

- Est un travailleur qui, dans l'exercice de ses fonctions, mène des activités se rapportant à l'un des domaines suivants :
 - ◇ Protection de l'environnement (p. ex. qualité de l'air, de l'eau et des terres, gestion des déchets, restauration et remise en état, hygiène et sécurité du milieu et des êtres humains, atténuation des changements climatiques et du carbone, et gestion de la protection de l'environnement)
 - ◇ Gestion des ressources (p. ex. pêches, faune, foresterie, agriculture durable, efficacité énergétique, énergies renouvelables ou de remplacement, parcs et réserves naturelles, et gestion des ressources naturelles)
 - ◇ Durabilité de l'environnement (p. ex. éducation, recherche et développement, politiques et législation, communication et sensibilisation du public, et développement durable)
 - ◇ Autres activités liées à l'environnement
- Consacre 50 % de son temps de travail ou plus à ces activités.

Âge

Le tableau 1 montre la répartition des professionnels de l'environnement selon leur âge en 2016. Il s'agit d'une main-d'œuvre plutôt jeune, dont plus de la moitié (62 %) est âgée de moins de 45 ans.

Tableau 1 : Professionnels de l'environnement selon l'âge (2016)

Âge	% de professionnels de l'environnement
29 ans ou moins	30,1 %
30 à 44 ans	31,9 %
45 à 54 ans	23,7 %
55 à 64 ans	10,1 %
65 ans ou plus	2,4 %
Ne sait pas	1,9 %
Total	100,0 %

Sexe, origine et statut d'immigrant récent

Le tableau 2 montre la proportion de femmes, d'Autochtones et d'immigrants récents au sein des professionnels de l'environnement canadiens en 2016.

LES FEMMES REPRÉSENTENT 24,7 % DES
PROFESSIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT,
LES AUTOCHTONES, 6,3 %, ET LES
IMMIGRANTS, 2,8 %

Tableau 2 : Profil démographique des professionnels de l'environnement choisis (2016)

Groupe démographique	% de professionnels de l'environnement
Femmes	24,7 %
Autochtones (y compris Premières Nations, Inuits et Métis)	6,3 %
Immigrants récents	2,8 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Les informations relatives aux industries qui contiennent un nombre absolu élevé ou des proportions élevées de personnes issues de ces trois groupes démographiques sont incertaines en raison de la faible taille des échantillons dans certaines industries. Si l'on se fie au tableau 3, on peut affirmer les points suivants :

- Le nombre de femmes est relativement élevé et elles sont largement représentées dans les administrations publiques.
- Le nombre d'Autochtones est relativement élevé dans l'agriculture et la construction.
- Le nombre d'immigrants récents est relativement élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement.

Tableau 3 : Profil démographique des professionnels de l'environnement choisis selon l'industrie (2016)

2016	Professionnels de l'environnement		
	Industrie du SCIAN	% de femmes	% d'Autochtones
11 - Agriculture	28,8 %	7,7 %	0,0 %
21 - Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	19,7 %	6,0 %	2,0 %
22, 48 - 49 – Services publics, transport et entreposage	29,0 %	9,7 %	1,4 %
23 - Construction	13,0 %	7,4 %	3,1 %
31 - 33 - Fabrication	36,4 %	0,0 %	4,0 %
41, 44 - 45 - Commerce de gros, commerce de détail	29,9 %	10,4 %	4,9 %
51, 52, 53, 55 - Information, culture, finance, assurances	0,0 %	0,0 %	0,0 %
54 - Services professionnels, scientifiques et techniques	29,5 %	1,7 %	3,9 %
56 - Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	18,3 %	3,1 %	4,2 %
61 - Enseignement	49,8 %	0,3 %	0,0 %
62 - Soins de santé et assistance sociale	11,7 %	0,0 %	8,3 %
71, 72 - Arts, spectacles et loisirs	18,0 %	8,6 %	0,4 %
81 - Autres services (sauf les administrations publiques)	19,7 %	12,4 %	0,0 %
91 - Administrations publiques	36,6 %	7,2 %	0,7 %
Total	24,7 %	6,3 %	2,8 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Études

Le tableau 4 montre le niveau de scolarité le plus élevé atteint par les professionnels de l'environnement canadiens.

La plupart des professionnels de l'environnement (60 %) ont effectué des études postsecondaires, le groupe le plus important possédant un diplôme collégial ou équivalent.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES - 9,7 %

BACCALURÉAT OU ÉQUIVALENT - 21,9 %

DIPLÔME COLLÉGIAL OU ÉQUIVALENT - 28,7 %

TOTAL POSTSECONDAIRE - 60,3 %

Tableau 4 : Professionnels de l'environnement selon le plus haut niveau de scolarité atteint (2016)

Niveau de scolarité	% de professionnels de l'environnement
Diplôme d'études supérieures	9,7 %
Baccalauréat ou équivalent	21,9 %
Diplôme collégial ou équivalent	28,7 %
Sans diplôme d'études postsecondaires	30,4 %
Ne sait pas	9,4 %
Total	100,0 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Expérience professionnelle

Le tableau 5 montre le niveau d'expérience des professionnels de l'environnement en 2016.

La catégorie de professionnels de l'environnement la plus importante est celle des employés de niveau supérieur, qui possèdent 8 ans d'expérience ou plus (39 %). Un total de 65 % possèdent 4 ans d'expérience ou plus.

Tableau 5 : Professionnels de l'environnement selon le niveau d'expérience professionnelle (2016)

Niveau d'expérience	% de professionnels de l'environnement
Niveau d'entrée (moins de 1 an)	11,9 %
Niveau débutant (1-3 ans)	21,5 %
Niveau intermédiaire (4-7 ans)	26,0 %
Niveau supérieur (8 ans ou plus)	39,0 %
Ne sait pas	1,6 %
Total	100,0 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Professionnels qui effectuent actuellement un travail de gestion

Le tableau 6 montre la proportion en 2016 des professionnels de l'environnement qui effectuent un travail de gestion. Environ 1 professionnel sur 4 (27,9 %) s'occupe principalement de gestion.

Tableau 6 : Proportion des professionnels de l'environnement qui sont des gestionnaires (2016)

Effectuent principalement un travail de gestion	% de professionnels de l'environnement
Oui	27,9 %
Non	72,1 %
Total	100,0 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Tendances en matière d'embauche et de remplacement

Cette section présente des résultats qui décrivent l'avenir du secteur canadien de l'emploi en environnement, tel que le prévoient les employeurs des professionnels de l'environnement.

Dans le cadre de ce rapport, un professionnel de l'environnement :

- Est un travailleur qui, dans l'exercice de ses fonctions, mène des activités se rapportant à l'un des domaines suivants :
 - ◇ Protection de l'environnement (p. ex. qualité de l'air, de l'eau et des terres, gestion des déchets, restauration et remise en état, hygiène et sécurité du milieu et des êtres humains, atténuation des changements climatiques et du carbone, et gestion de la protection de l'environnement)
 - ◇ Gestion des ressources (p. ex. pêches, faune, foresterie, agriculture durable, efficacité énergétique, énergies renouvelables ou de remplacement, parcs et réserves naturelles, et gestion des ressources naturelles)
 - ◇ Durabilité de l'environnement (p. ex. éducation, recherche et développement, politiques et législation, communication et sensibilisation du public, et développement durable)
 - ◇ Autres activités liées à l'environnement
- Consacre 50 % de son temps de travail ou plus à ces activités.

Prévisions de croissance de la demande des employeurs

Le tableau 7 montre les changements prévus par les employeurs pour ce qui est de la taille totale de la main-d'œuvre en environnement au cours des 24 prochains mois.

Les réponses reflètent le moment où a été menée l'enquête. Celle-ci a été effectuée en 2016, dans le sillage d'un ralentissement économique considérable et à un moment où la capacité de se projeter dans l'avenir était affaiblie, surtout pour les entreprises plus importantes. Malgré ces défis, la plupart des employeurs (34 %) prévoient une augmentation de la main-d'œuvre au cours des 24 prochains mois. Les entreprises plus petites comptant 99 employés ou moins étaient les plus susceptibles de prévoir une hausse de la taille des effectifs; environ 1 sur 3 prévoyait en effet une augmentation. Les entreprises plus importantes prévoient principalement une période de maintien, aucune d'entre elles ne s'attendant à une réelle diminution.

Tableau 7 : Attentes des employeurs concernant les changements de la taille de la main-d'œuvre environnementale au cours des 24 prochains mois, selon la taille de l'établissement

Établissements qui s'attendent à ce que la main-d'œuvre : (2016)	1 à 19 employés	20 à 99 employés	100 à 499 employés	500 employés ou plus	Total (moyenne pondérée)
Augmente	34,1 %	36,6 %	16,3 %	8,4 %	33,7 %
Demeure plus ou moins identique	63,9 %	47,8 %	82,7 %	90,6 %	63,8 %
Diminue	1,6 %	9,0 %	0,0 %	0,0 %	1,9 %
Incertain	0,4 %	6,6 %	1,0 %	1,0 %	0,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Sources d'embauche courantes

Le tableau 8 décrit les sources d'embauche pour les professionnels de l'environnement au cours des deux années précédentes et fournit des renseignements sur les schémas d'embauche. Un peu plus de 60 % ont eu à embaucher au cours de cette période.

Les professionnels de l'environnement directement embauchés à la fin de leurs études (27 %) ou qui possèdent déjà de l'expérience dans le domaine environnemental (24 %) constituent les deux sources d'embauche récentes les plus fréquentes. Une proportion modeste de travailleurs provient également d'autres industries (14 %).

Tableau 8 : Sources d'embauche courantes (2016)

Sources d'embauche pour les professionnels de l'environnement (2 années précédentes)	% des employeurs ayant utilisé cette source*
Étudiants récents	26,8 %
Anciens travailleurs environnementaux	24,4 %
Travailleurs provenant d'autres industries	14,0 %
Personnes ayant déménagé d'autres provinces ou territoires	8,5 %
Canadiens autochtones	3,8 %
Immigrants récents	1,7 %
Travailleurs internationaux	0,6 %
N'ont pas embauché au cours des 2 dernières années ou ne sont pas en mesure de fournir le nombre de travailleurs embauchés	38,5 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers. *Réponses multiples - le total des colonnes pourrait s'élever à plus de 100 %.

Professions faisant l'objet de difficultés d'embauche

Un pourcentage assez faible d'employeurs (seulement 14 %) était en mesure de nommer des professions précises faisant l'objet de problèmes d'embauche. La liste était longue et variée, mais les professions les plus souvent citées figurent dans le tableau 9.

Les professions faisant l'objet de difficultés d'embauche sont souvent des professions spécialisées pour des emplois qualifiés, principalement ceux de spécialiste de la foresterie.

Tableau 9 : Professions faisant l'objet de difficultés d'embauche (2016)

Professions faisant l'objet de difficultés d'embauche	% des employeurs qui les ont citées
Professions précises citées comme faisant l'objet de problèmes d'embauche	
<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste de la foresterie, arboriculteur • Ingénieur en environnement • Écologiste • Spécialiste de l'aquaculture, biologiste des terres humides, opérateur d'installations du traitement de l'eau et des déchets, hydrologue • Spécialiste en horticulture • Spécialiste des changements climatiques • Autres 	14 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers

Difficultés d'embauche prévues

Le tableau 10 montre la proportion d'employeurs qui prévoient rencontrer des difficultés pour embaucher des professionnels de l'environnement au cours des 24 prochains mois.

Un peu plus de la moitié des employeurs (54 %) ne prévoient pas rencontrer de difficultés pour embaucher des professionnels de l'environnement au cours des 24 prochains mois. En revanche, ceux qui prévoient d'éventuelles difficultés étaient à peu près aussi susceptibles de s'attendre à des difficultés pour recruter du personnel au niveau d'entrée et débutant, intermédiaire, ou supérieur.

Tableau 10 : Difficultés d'embauche prévues selon le niveau d'expérience (2016)

Niveau d'expérience recherché	% des répondants qui s'attendent à des difficultés pour embaucher du personnel à ce niveau (2016)
Niveau d'entrée ou débutant	26,9 %
Niveau intermédiaire	28,1 %
Niveau supérieur	31,2 %
Ou	
Ne prévoient pas de difficultés	53,6 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers. *Réponses multiples - le total des colonnes pourrait s'élever à plus de 100 %.

Futurs départs à la retraite

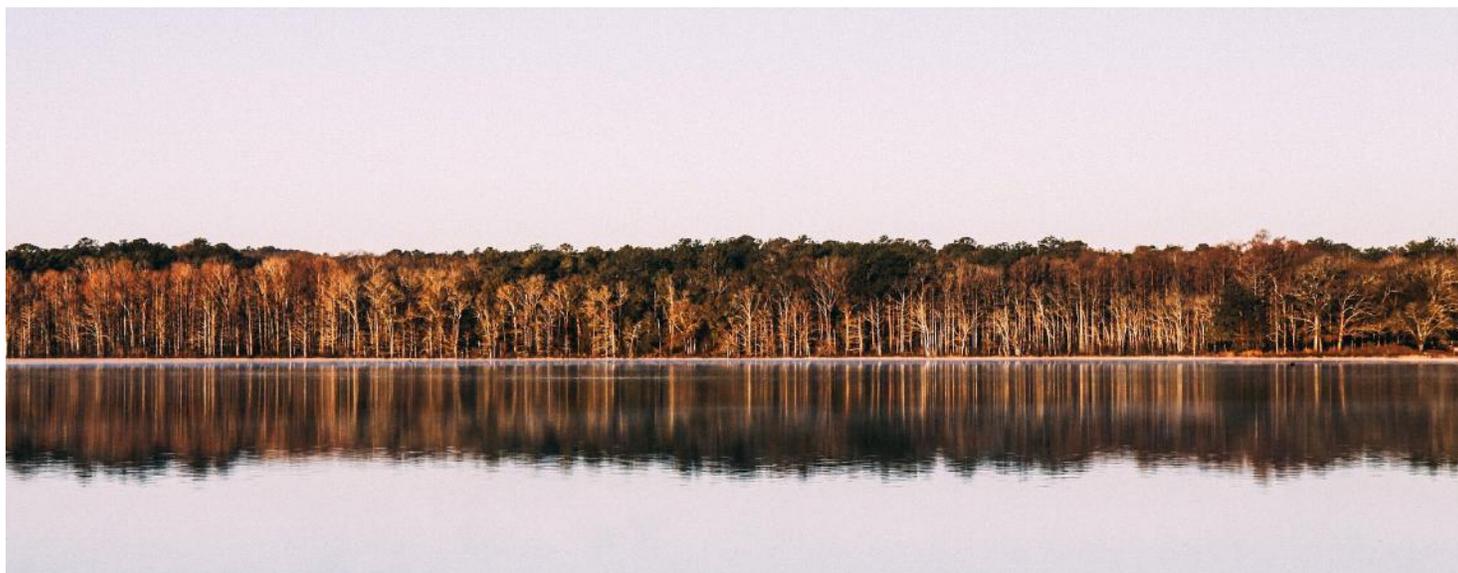
Le tableau 11 indique le pourcentage et le nombre de professionnels de l'environnement devant prendre leur retraite durant diverses périodes au cours des 10 prochaines années.

En tout, 22 % des professionnels de l'environnement de 2016 devraient partir à la retraite au cours des 10 prochaines années, ce qui représente un total d'environ 57 000 travailleurs.

Tableau 11 : Départs à la retraite prévus de professionnels de l'environnement selon la période (2016)

Périodes de départs à la retraite	% de professionnels de l'environnement
Au cours des 2 prochaines années	4,1 %
D'ici 3 à 5 ans	6,5 %
D'ici 6 à 10 ans	11,6 %
Total des départs à la retraite prévus au cours des 10 prochaines années	22,2 %

Source : ECO Canada 2016 Survey of Environmental Employers





Ce projet a été financé par le Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement du Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Copyright © ECO Canada, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, que ce soit pour la reproduire, la stocker dans un système d'extraction ou la transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (reproduction électronique, mécanique, photographique, par photocopie ou par enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable d'ECO Canada, constitue une violation de la loi sur le droit d'auteur.

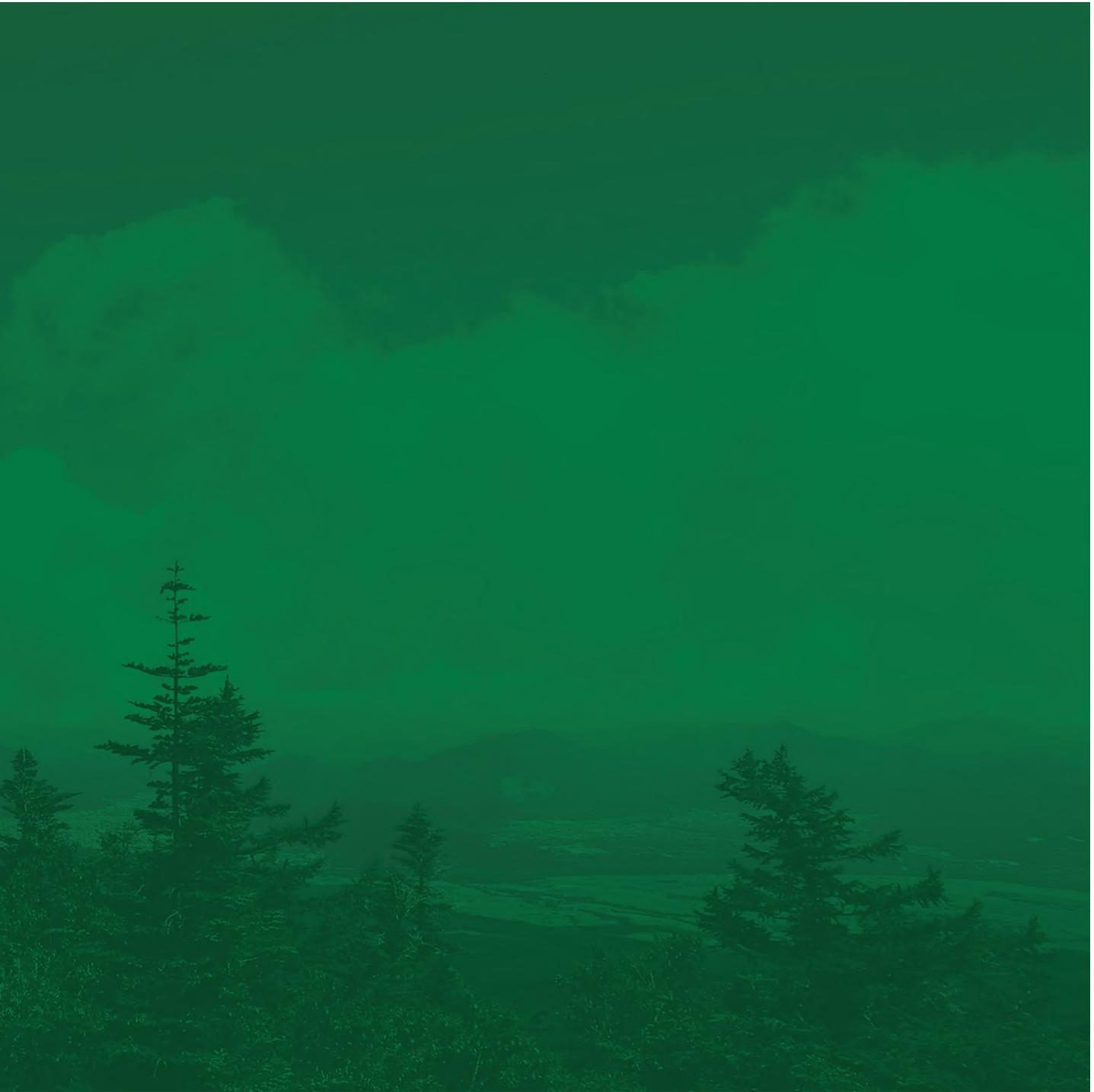
ECO Canada (2017)

Profil de l'emploi en environnement au Canada

Recherches sur le marché du travail

Organisation pour les carrières en environnement du Canada

Pour de plus amples renseignements sur les méthodes utilisées ou les résultats publiés dans le cadre de ce rapport, veuillez écrire à l'adresse research@eco.ca.





POUR NOUS JOINDRE

ECO Canada
Suite 400, 105 - 12th Avenue SE
Calgary, Alberta, Canada
T2G 1A1

T : (403) 233-0748
F : (403) 269-9544
C : info@eco.ca
W : eco.ca



@ecocanada